AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (21)ItemJean-Baptiste André Godin à Léon Duclos, 7 avril 1881

Jean-Baptiste André Godin à Léon Duclos, 7 avril 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)
Collation4 p. (407r, 408r, 409v, 410r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Léon Duclos, 7 avril 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50458

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction7 avril 1881

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

DestinataireDuclos, Léon

Lieu de destinationrue Ruffin, Bolbec (Seine-Maritime)

Scripteur / ScriptriceInconnu

Description

RésuméLéon Duclos a demandé à Godin des renseignements sur les sociétés coopératives au nom de la chambre syndicale dont il est le secrétaire. Godin lui répond par des indications sommaires et lui annonce qu'il traitera le sujet dans le journal Le Devoir et il l'avertit que le journal va publier un travail de Holyoake sur les Pionniers de Rochdale et la coopération en Angleterre. Godin énumère 5 mesures fondamentales à observer par une coopérative de consommation. La dernière stipule qu'il ne faut verser des dividendes aux acheteurs que sous la forme d'actions qui forment un capital disponible, moyen d'émancipation des travailleurs avec leguel ils pourraient fonder une coopérative de production et devenir leurs propres patrons. Sur le partage des bénéfices dans les coopératives : Godin préconise qu'ils soient partagés entre les acheteurs mais aussi avec tous ceux qui ont contribué à les produire, c'est-à-dire les fonctionnaires des coopératives, suivant l'importance de leurs services ; il préconise également de consacrer 2 à 3 % des bénéfices nets à la création d'une bibliothèque et à l'entretien d'une salle de réunion des sociétaires. Il ajoute qu'il faudrait également fonder une assurance mutuelle de secours financée par une part de bénéfices en plus des cotisations des sociétaires. Il le renvoie à la loi du 24-25 juillet 1861 pour la fondation légale de la société que Duclos veut établir. Dans le post-scriptum, Godin demande à Duclos s'il peut évoquer dans Le Devoir le projet de sa chambre syndicale.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Coopération Œuvres citées

- Holyoake (George Jacob), « Histoire des équitables pionniers de Rochdale de George Jacob Holyoake. Résumé extrait et traduit de l'anglais par Marie Moret », Le Devoir, t. 5, 29 mai 1881-31 juillet 1881. [En ligne: https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.5/351/70/860/0/0, consulté le 10 juillet 2023]
- Holyoake (George Jacob), *Self-help by the people. History of co-operation in Rochdale, etc.*, Londres, s. n., 1858.

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

407 Frien & T. Sout 1881. Citoyen Lin Duelos sous one Generales, au non Prisambre evndicule Gont, was the le skripaire. 9 but les conditions de bon jone himmemont no les adriches plir jour hur installation!

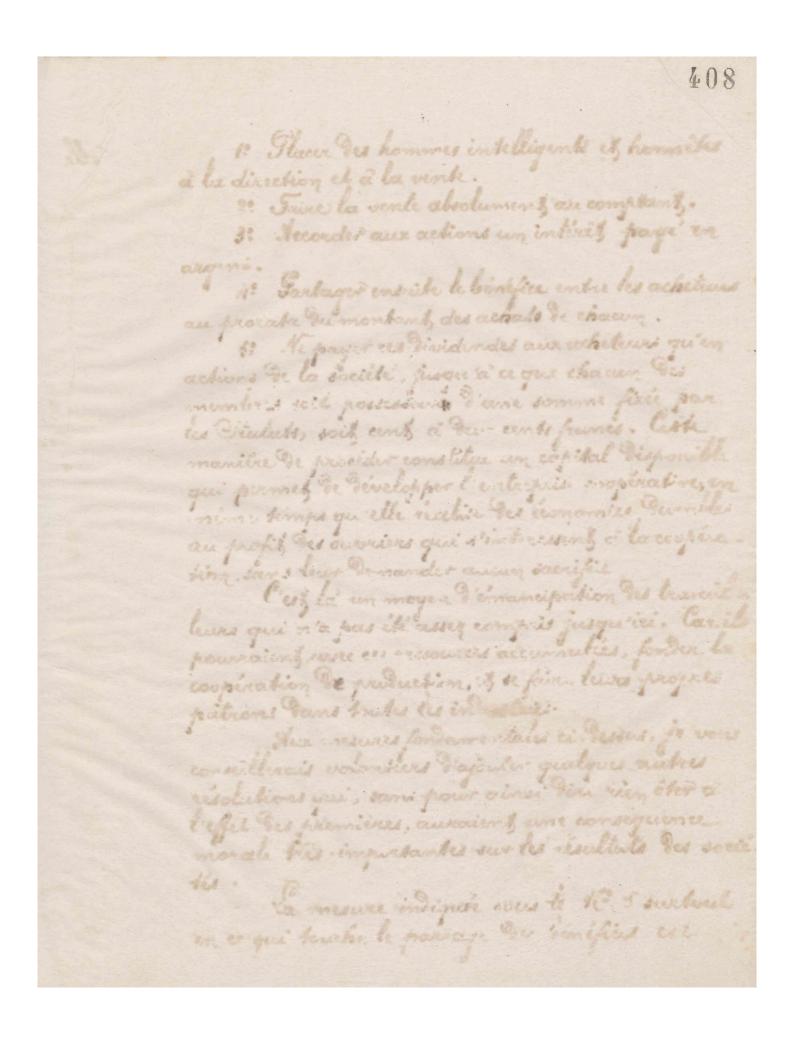
Che suich sanit trop long pour the expert Paint

une letter . Je har contenterai Gone To was Journe aujourd hur in indications commaines, it je reviendre colle question Cans he colonnes "Du "Merries reme reformes sociales. lette revae va Vailleurs commencer la p tion I un très remarqualle travoil aix les fanseix.

pionnières de Sochdale et la contration en Anoteterne.

les converses boarnit de l'anglais. et, extraits

Ges renous de Mo Subjectle pontient sen la coopération les observations les plus intiressantes qui vient lle Quites jusqu'à ce iono . Ce sever une bonon jortum bous moi lecteurs et pour les pensonnes qui s'intinesse a la ecoperation or exmaulter seek ourrage Four august had je me borneha Fore ottre sur ce suit for l'expérience à étable qu'el étable Indispensable à la récessite Des sociétés coopérations De communes, I charment les conditions suivantes :



604 susceptible to modifications our overent une bout on mountenant qu'il faut que la orde pourt Des Confect reminus our achellus tion, one les binefiers soient parkages preter lous in contribution is be produced at the arises of and trop wiglige les freetimmeires les un ouriers obre his par eller Ellegent, and co nations ordinaires sulliant les voitables princis In by Missistim. Il personally faire Virgounallar in interessent has serviteurs be to socie fant is resartition, preportionallyment Il commindraid encore It for in asis , I was bible thegreen · instalien dune ouble to riverion a trees the autocaretonic trail mutuille to secour vinunt s'apouter que Grant aux messives ligales in Li Du 24. 25 - Juilled 1967 - Now Man alliges I'm fourter enems from the lais

410 l'empire, misque la République ne nous en a pas encore fait de meilleures. Ce qui serait mieux, e'est, qu'elle nous rendit la liberté d'association. Valuty fraturnel 9. J. - Ro autorisez vous à parler des in-tentions de votre chambre sundicate dans « Le Devoire "nevue des réformes sociales?